

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 7 JUIN 2022**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 7 juin 2022, à 20 heures 00 minute à la salle Roger-Fortin, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;  
Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Madame Michelle Richer, conseillère, a informé la directrice générale de son absence.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2022-06-131

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2022-06-132

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022–

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022.

2022-06-133

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	72079	exploitation des eaux usées	2,317.17\$
- Lavery	1532714	service première ligne	669.73\$
- Diana Lussier Pelletier	637726	entretien mai 2022	1,724.63\$
- Beaulieu et associés CPA	33018	fin d'année 2021	14,728.30\$
- Ministère des Finances	105171	1 <sup>er</sup> vers. SQ.	55,178.00\$
- Alarme S.P.P.	38122	programmations station de pompage	508.77\$
- Alarme S.P.P.	38123	caméras édifice	5,631.48\$
- Conteneur S. Yelle Inc.	15475	conteneur 20 verges	732.97\$
- Conteneur S. Yelle Inc.	15496	conteneur 20 verges	732.97\$

- Anachem Ltée 2926 nettoyage / vidange toilette en béton 137.97\$

TOTAL : 82,361.99 \$

2022-06-134

Acceptation des comptes à payer en juin 2022 (document 1-A)-  
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 7 juin 2022 au montant de 136,354.22\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante plus le montant de 172.46\$ pour le nettoyage de la toilette de béton à Anachem Ltée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de mai 2022 au montant de 136,354.22\$ à être payés en juin 2022, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante plus le montant de 172.46\$ pour le nettoyage de la toilette de béton à Anachem Ltée et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2022-06-135

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou du directeur général adjoint –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale ou le directeur général adjoint au montant 360.97\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Fleuriste Art Déco	corbeille de fleurs	93.13\$
- Pizzeria St-Blaise	souper travail	40.00\$
- Walmart	batteries	12.89\$
- Bureau en Gros	fournitures de bureau	214.95\$

2022-06-136

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –  
*La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

*Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste des comptes approuvés et à payer.*

Brigitte Garceau  
Greffière-trésorière

2022-06-137

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe –

Conformément aux dispositions de la loi le Maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 et dépose ledit rapport.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du rapport du maire.

2022-06-138

Modalités de diffusion du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de diffuser le rapport du maire tel que déposé en le plaçant sur le site internet de la municipalité et en le transmettant à tous les citoyens par communiqué.

2022-06-139

Journée de la Culture 26<sup>e</sup> Édition : Thème « Haut et fort ! »-

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de participer à la 26<sup>e</sup> édition des Journées de la Culture du 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022 ayant pour thématique « Haut et fort ! ».

2022-06-140

Emploi étudiant : comité de sélection et engagement par la suite –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité de prolonger la date de réception des curriculums vitae au 20 juin avec le renvoi de l'offre d'emploi par communiqué posté le 2 juin pour l'emploi étudiant d'été.

2022-06-141

Remplacement des bonshommes « Les Amoureux » : Résultat du sondage –

Tel que mentionné à la résolution numéro 2022-05-108, à savoir une consultation publique pour le remplacement des bonshommes;

Le sondage a été transmis via communiqué le 10 mai, il y a eu 62 réponses, soit 47 contre le remplacement des bonshommes et 15 pour le remplacement des bonshommes.

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater que, la majorité des répondants sont en désaccord, pour le remplacement des bonshommes « Les Amoureux », pour cette raison la résolution numéro 2022-05-108 est rescindée.

2022-06-142

Adoption du règlement 516 relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage du cours d'eau sans désignation lot 385–  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
RÈGLEMENT NUMÉRO 516

Règlement numéro 516 relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage du cours d'eau, sans désignation lot 385.

ATTENDU QUE conformément à la Loi, la MRC du Haut-Richelieu a effectué des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau sans désignation, lot 385 à l'intérieur du territoire municipal;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Richelieu a facturé la Municipalité pour lesdits travaux d'entretien et de nettoyage;

ATTENDU QUE les coûts doivent être défrayés par les propriétaires concernés des arpents égouttant;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné le 3 mai 2022.

POUR CES CAUSES, il est proposé par, Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité que soit et est adopté le règlement numéro 516 et en conséquence, il est ordonné et statué ce qui suit :

#### **ARTICLE 1.**

Le préambule fait partie intégrante du projet de règlement.

#### **ARTICLE 2.**

Une taxe spéciale est appliquée aux propriétaires des arpents égouttant du cours d'eau pour les matricules 1896-31-9640, 1695-85-0381 et 1895-39-7503 pour défrayer les coûts de 9,193.68\$ facturés à la Municipalité par la MRC du Haut-Richelieu.

#### **ARTICLE 3.**

Les montants imputables à chacun des propriétaires sont déterminés au tableau annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

#### **ARTICLE 4.**

Les montants imputables à chacun des propriétaires sont dus et payables en deux versements selon le calendrier suivant :

1<sup>er</sup> versement : 25 juillet 2022

2<sup>ième</sup> versement : 24 août 2022

#### **ARTICLE 5. PAIEMENT DU SOLDE EXIGIBLE**

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le montant de ce versement devient échu et exigible. L'intérêt et les pénalités prévues par le présent règlement s'appliquent cependant à la totalité du solde dû et s'ajoutent au montant du versement échu.

#### **ARTICLE 6.**

Le solde impayé porte intérêt au taux annuel de sept pour cent (7 %).

#### **ARTICLE 7.**

Une pénalité est ajoutée au solde impayé au taux annuel de cinq pour cent (5%).

#### **ARTICLE 8.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ANNEXE : TABLEAU DE RÉPARTITION DES COÛTS

---

Pierre Chamberland,  
Maire

---

Brigitte Garceau  
Greffière-trésorière

*Monsieur Gaétan Fortin quitte son siège vu son intérêt à 20h07.*

2022-06-143

Dépôt procès-verbal du CCU pour la demande de dérogation mineure –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2022 du Comité Consultatif d'Urbanisme.

2022-06-144

Acceptation, s'il y a lieu de la demande de dérogation mineure –

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 8 Rang St-Georges ont déposés une demande de dérogation mineure relativement à deux marges qui ne sont pas conformes à la largeur minimale prescrite à la réglementation savoir : la remise en pierre et la thermopompe telle qu'il appert au certificat de localisation préparé par Denicourt, arpenteurs-géomètre joint à la présente résolution ;

CONSIDÉRANT QUE ces marges non conformes causent un préjudice au propriétaire pour fermer son dossier avec la caisse Desjardins ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a formulé une recommandation favorable lors de sa réunion du 17 mai 2022 ;

CONSIDÉRANT QU' aucun préjudice ne sera causé au milieu environnant.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accorder la dérogation mineure pour les marges non conformes montrées au certificat de localisation préparé par Denicourt, arpenteurs-géomètres.

*Monsieur Gaétan Fortin reprend son siège à 20h08.*

2022-06-145

Retrait de l'avis de motion règlement 507 relatif aux P.I.I.A. –

CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance de travail, le conseil a convenu de ne pas poursuivre, le processus d'adoption du projet de règlement 507, relatif au P.I.I.A.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de rescinder la résolution 2021-08-250.

2022-06-146

Loisir et Sport Montérégie : Renouvellement –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de renouveler l'affiliation de Loisir et Sport Montérégie au coût de 105.11\$ incluant les taxes.

2022-06-147

Réseau d'Information Municipale du Québec : Abonnement annuel–

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le renouvellement de l'abonnement au Réseau d'Information Municipale, au montant de 160.96\$ incluant les taxes.

2022-06-148

Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu : Renouvellement –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le renouvellement annuel à Chambre de Commerce et de l'Industrie du Haut-Richelieu au montant de 178.21\$ incluant les taxes.

2022-06-149

Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération : Autorisation signature –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération.

Que cette autorisation est conditionnelle à l'approbation des associations municipales, que les failles soulevées ont été modifiées ou précisées par Bell.

2022-06-150

Autorisation pour une banque d'heure de formation du site Internet–

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter la proposition de Votre Site.ca pour une banque d'heures de formation de 5 heures au coût de 475.00\$ plus les taxes applicables, pour de l'aide et de la formation relativement à l'utilisation du site internet.

2022-06-151

Journée du Japon : 2 juillet 2022, Budget alloué –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'allouer un budget de 1,500.00\$ pour la journée du Japon, du 2 juillet prochain.

2022-06-152

Chaudière de l'édifice municipale –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de faire réparer les défauts reliés aux tuyaux et autres équipements reliés à la chaudière, afin de réparer la fuite, au niveau du joint d'étanchéité de la chaudière.

2022-06-153

Demande Relais pour la Vie de la Société canadienne du cancer 2022 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de consentir un don de 200.00\$ à l'Équipe Les Papillons de l'Espoir dans le cadre de l'activité, Le Relais pour la Vie.

2022-06-154

Autorisation début appel d'offres pour aménagement paysager des entrées de l'édifice –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale, d'aller en appel d'offre sur invitation pour les Travaux d'aménagement paysager des entrées de l'édifice.

2022-06-155

Autorisation début appel d'offres pour déneigement 2022 à 2025 –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale, d'aller en appel d'offres sur le SEAO pour le déneigement 2022 à 2025.

2022-06-156

Journal Coup d'œil : Publication cahier d'été –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater la proposition faite par le journal Coup d'œil, pour une publication dans cahier d'été.

2022-06-157

Soumission pour l'optimisation du portable de la secrétaire / coordonnatrice –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter la soumission de la firme Nicomicro, pour la mise à niveau de l'ordinateur portable par le remplacement du disque dur ainsi que pour 2 à 3 heures de travail pour le transfert des données, ainsi que l'installation, de Madame Lise Deneault Kaech, secrétaire / coordonnatrice.

2022-06-158

Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle : Demande de prêt de l'estrade –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le prêt de l'estrade à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, pour les 3 et 4 septembre conditionnellement à ce que la municipalité s'engage à rapporter ladite estrade, dans le même état que lors de la prise de possession.

2022-06-159

Inspection système incendie : Soumission d'Alarme SPP –  
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter la soumission de la firme Alarme SPP, pour fin de vérification du système d'alarme incendie de l'édifice municipal.

2022-06-160

Offre d'acquisition d'un défibrillateur –  
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter l'achat d'un défibrillateur Lifepak CR2, au coût de 1,699.00\$ ainsi qu'un cabinet mural pour ledit défibrillateur, au coût de 250.00\$ plus les taxes applicables s'il y a lieu.

Que les dépenses soient prises à même le budget d'immobilisation de l'année en cours.

2022-06-161

Traitement des eaux usées : Vérification des conduites et acquisition d'une potence pour les pompes –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de retenir les services de la firme Aquatech, à raison de 2 employés (es) pour une durée approximative de 3 heures, pour la vérification des conduites d'égouts, pour examiner si un nettoyage des conduites est recommandé.

2022-06-162

Résultat appel d'offres pour lignage des rues –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder aux lignages des voies de circulation sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE quatre entreprises ont déposé des soumissions, à savoir :

Lignes Maska : 22,433.92\$ taxes incluses  
Marquage Traçage Québec : 24,006.78\$ taxes incluses  
Marquage Signalisation : 24,006.78\$ taxes incluses  
Marquage de Lignes Montérégie : Prix approximatif 20,000\$ et 23,000\$

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire savoir Lignes Maska, au coût de 22,433.92\$ taxes incluses, pour que les travaux de traitement de fissures soient faits avant le lignage.

2022-06-163

Résultat appel d'offres pour traitement des fissures –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder aux scellements de fissures de certaines voies de circulation sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont déposé des soumissions savoir :

Lignes Maska :	1500 à 2500m	2.25/m
	2500 à 5000m	1.54/m
	5000m et plus	1.31/m

Marquage LR :	0 à 5000m	1.75/m
	5001 à 10 000m	1.55/m
	10 001 et plus	1.35/m

Marquage Pro : 5.00\$ le mètre linéaire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire savoir Lignes Maska, au coût de 1.31\$ le mètre linéaire pour 5,000 mètres et plus que les travaux de traitement de fissures soient faits avant le lignage.

2022-06-164

Service sécurité incendie : Entente multi-caserne, renouvellement entente –

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Lacolle, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin conviennent, qu'ils sont opportuns de renouveler l'entente intermunicipale et multi-caserne signée en 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la première entente n'indiquait pas précisément, qu'il y aurait un renouvellement automatique chaque année.



EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'ajouter au premier paragraphe de l'article 10 la mention suivante :

QUE la présente entente soit renouvelée automatiquement chaque année.

2022-06-165

Tetra Tech : Autorisation de paiement –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement à la firme Tétra Tech au montant de 750.22\$, incluant les taxes, pour les services d'accompagnement pour le dossier du puits.

2022-06-166

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Association pulmonaire du Québec : Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux ;
2. Aréna régional Lareau : Gala d'humour du 11 juin ;
3. IRCM : Invitation aux municipalités à participer à la Journée des finissants 2022
4. Grenier aux Trouvailles : Remerciements pour le projet *La bouée Culinaire* ;
5. MTQ : Subvention accordée pour le Programme d'aide à la voirie locale 2022, 80,563.00\$.

2022-06-167

Bici Borne : Autorisation –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser l'acquisition d'un Bici Borne, de valider plusieurs informations suite à la soumission reçue en novembre 2021 et confirmer avec le Conseil, avant de procéder à l'emplacement.

2022-06-168

Dossier piano : Proposition de règlement –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de ne pas donner suite à la demande de règlement reçu de Monsieur Thomas Rebelo, le 4 mai pour le litige dans le dossier du piano.

2022-06-169

Demande au Service de sécurité incendie –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander la présence du Service de sécurité incendie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour des fins de sécurité lors de l'activité du «Défi du Cœur» du 11 juin.

2022-06-170

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de lever la séance ordinaire à 21:14 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

Brigitte Garceau  
Greffière-trésorière